

## Chapitre VI. Restructuration du système coréen

Si, dans les deux parties précédentes, nous avons observé de nombreuses différences entre les systèmes verbaux coréen et français, ces différences ne sont pas uniquement dues à celle des langues. Il s'y reflète certainement la divergence des manières d'envisager la conception de temps.

Avant d'approfondir l'analyse de l'expression des événements à venir pour ces deux langues, nous aurons à réfléchir brièvement à la notion de temps et à sa représentation linguistique.

### 1. Réflexion sur la notion de représentation « des temps »

#### 1.1. Représentation du temps

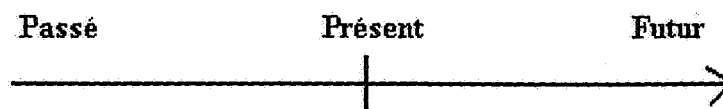
La représentation du temps n'est possible que par la métaphorisation spatiale. A propos de la représentation spatiale du temps, ce terme a été proposé par G. Guillaume dans son postulat comme ceci :

« (...) le temps est construit à l'image de l'espace sur  $n$  dimensions ; qu'il a sa profondeur, représentée par la successivité des modes, et sa largeur et sa hauteur représentées par le système temporel. »<sup>1</sup>

En conséquence, la conception de temps se représente par le schéma **linéaire**, orienté dans un sens unique, celui de la gauche vers la droite :

---

<sup>1</sup> G. Guillaume, *Principes de linguistique théorique*, p. 22.



[Figure] 18. Schéma de temps physique

Selon ce schéma, le temps, ici physique, est caractérisé par son irréversibilité et par l'infinité de son cours.<sup>1</sup>

## 1.2. Vision du temps linguistique

Commençons par citer l'idée de P. Fraisse :

« Se représenter le passé ou l'avenir, ce n'est donc pas évoquer quelque schème abstrait du temps mais des événements qui s'ordonnent suivant des plans de succession. »<sup>2</sup>

Nous retenons le mot de « succession » dans l'extrait cité ci-dessus. L'idée de succession provient de la relation d'ordre entre plusieurs choses (ici, des événements) par rapport à celui qui observe. Ainsi, nous pouvons les fixer dans le rapport temporel relativement à la référence temporelle, en l'appelant [Avant-Après]. Voici le schéma [Avant-Après] :



[Figure] 19. Schéma d'Avant-Après

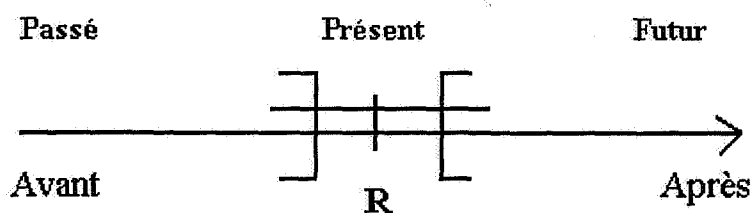
<sup>1</sup> « Il s'agit du *kairos* insaisissable, indivisible, non quantifiable, un temps éternellement "zéro", qui se renouvelle sans cesse et se confond avec le devenir, donc avec l'acte de parole d'être acte, qui rend possible la "sui-référence" et donne à l'acte son efficacité (sa performativité dans un sens large) et qui, associé à la capacité perceptive du souvenir, permet ce que nous appelons la "linéarité". », J-P Confais, *Temps, mode, aspect*, p. 124.

<sup>2</sup> P. Fraisse, *Psychologie du temps*, p. 160.

Néanmoins, il nous paraît évident que la notion de temps linguistique n'est pas conceptualisée de la même manière que celle du temps physique, qui se déroule sans cesse, indépendamment des êtres humains.

A la différence du temps physique, le temps linguistique ressemble à une sorte d'artefact conceptuel, basé sur notre subjectivité.<sup>1</sup> Par cette forme « abstraite », qu'est le temps linguistique, le locuteur peut reconstruire l'événement, saisi dans son univers, autour d'un point de repère, autrement dit le moment de parole ou le présent.<sup>2</sup>

En résumé, nous parviendrons à segmenter le temps linguistique en trois époques, passée, présente, et future, en gardant notre schéma [Avant-Après] :



[Figure] 20. Temps linguistique proposé pour le français

Une telle vision du temps s'oriente vers deux sens, comme le montre le signe du couple [avant-après] qui n'est pas fermé sur le schéma. Un événement se situe avant ou après le point de repère (indiqué par R) selon la relation d'ordre.

<sup>1</sup> « Le temps subjectif comme le temps objectif supposent tous deux la partition d'une ligne imaginaire en tranches plus ou moins larges jusqu'à des morceaux "ponctuels" infiniment petits, ainsi qu'un repère central qui est indissociable de l'idée d'existence. », J-P Confais, *Temps, mode, aspect*, p. 124.

<sup>2</sup> « Ce présent à son tour sert de repère central pour situer un avant et un après, le passé et l'avenir, conçus comme des tranches de temps séparées du présent, lui-même tranche de temps. Ce présent est certes subjectif et relatif, mais il est fondé sur le même principe que ce qu'on appelle le temps "objectif": le temps du calendrier, qui nous permet, à la seconde près si nécessaire, de situer un événement. », J-P Confais, *Ibid*, p. 124.

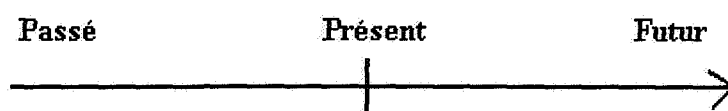
Nous arrivons à remplacer les trois époques (passé, présent, et futur) par trois termes logiques, marquant les relations d'ordre entre l'événement (E) et la référence temporelle (R) :

- i)  $E < R$  [ANTÉRIOITÉ]
- ii)  $E = R$  [SIMULTANÉITÉ]
- iii)  $E > R$  [POSTÉRIORITÉ]

Une telle représentation du temps, ouverte vers les deux extrêmes, risque de fournir des informations temporelles moins précises.<sup>1</sup> Nous allons développer cette question dans la section suivante, en faisant la comparaison entre deux visions du temps : **linéaire** et **cyclique**.

### 1.3. Comparaison de la vision du temps entre les deux langues

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le temps physique se représente par la direction de la gauche vers la droite :

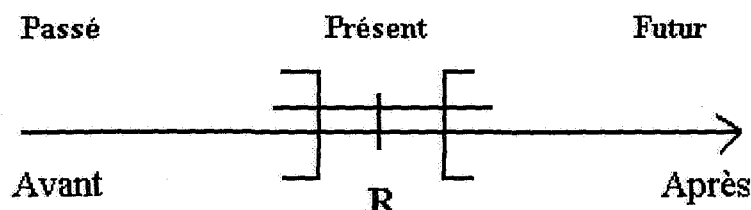


Ensuite, en reprenant le schéma du temps linguistique, nous devons préciser qu'il s'agit du système français. Comme nous l'avons dit, il y a une ouverture vers deux sens, qui permet d'envisager l'ordre logique entre les événements par rapport au point de repère « fixe », qui est le présent. Par exemple, pour localiser différents procès dans le temps, il faut déterminer les distances temporelles par rapport au moment de parole.<sup>2</sup>

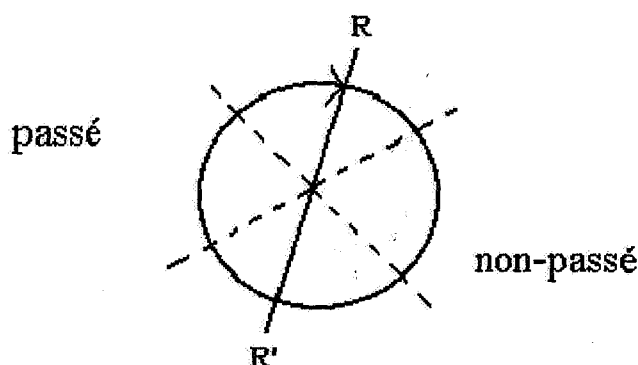
---

<sup>1</sup> Comme le cas du coréen dans lequel le point de repère n'est pas un élément fixe pour la détermination temporelle des procès.

<sup>2</sup> Ce qui détermine l'emploi du passé composé et du plus-que-parfait dans l'exemple : *Quand il m'a rappelée, je m'étais rendormie.*



En ce qui concerne le coréen sur ce point, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, nous préférons le concevoir comme cyclique.<sup>1</sup>



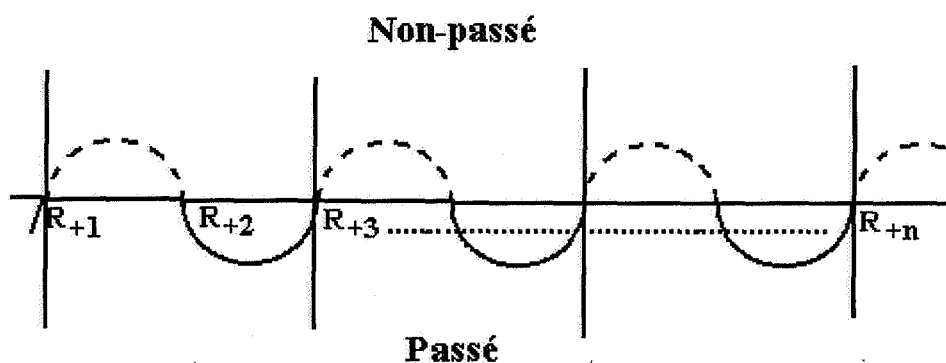
[Figure] 21. Temps cyclique pour le coréen

En recourant à plusieurs axes, nous avons voulu montrer que le point de repère n'est pas forcément le moment de parole, si nous étudions le cas du coréen. La question du point de repère est particulièrement intéressante dans le système verbal de cette langue. Nous aurons plus tard l'occasion d'en parler.

De même, la temporalité n'est pas forcément fonction de la relation d'ordre entre des événements relatifs au moment de parole mais aussi des états d'événements vus dans un moment de repère. Celui-ci est soit *moment de parole*, soit *moment d'événement*.

<sup>1</sup> « Dans la conception traditionnelle coréenne, ce dernier (le temps) n'apparaît pas comme linéaire. (...). Le temps des Coréens est celui qui tourne éternellement sur le cercle qui a pour principe la circulation céleste (nommé *wōnhyonijōng* en coréen) », S.D. Kim, "Le temps et l'aspect de la langue coréenne", in *Han-pul yōnku* (Etude du coréen et du français), p. 142.

C'est pourquoi le temps et l'aspect sont considérés comme inséparables dans le système coréen. Compte tenu de cela, nous essayerons de représenter la vision cyclique sous forme étalée dans l'espace unidimensionnel:



[Figure] 22. Temps cyclique sous l'axe de temps

Le schéma présenté ci-dessus se compose de plusieurs périodes « récurrentes », constituées respectivement de deux phases : le *non-passé* (trait discontinu) et le *passé* (trait continu). Ici, le déroulement du temps n'est plus en question. Grâce aux repères, énumérés de façon infinie ( $R_{+1}$ ,  $R_{+2}$ , ...,  $R_{+n}$ ), ce schéma montre que la localisation temporelle ne dépend pas forcément du moment de parole.

C'est de cela que nous avons dessiné les lignes verticales pour clarifier l'idée que chaque période est considérée comme distincte des autres, c'est-à-dire absente de lien logique. Cela implique que la distance temporelle, c'est-à-dire *proche* ou *lointaine*, n'a pas de valeur significative dans la relation d'ordre des événements.

#### 1.4. L'idée de temps cyclique.

Avant d'aller plus loin, il ne sera pas inutile de parcourir, comme connaissance de base, l'idée de temps cyclique, qui sous-tend la vision temporelle des Coréens.

Si nous observons plus attentivement la culture coréenne, nous ne pouvons pas nier que celle-ci évolue sous l'influence de la civilisation chinoise comme les autres pays asiatiques. En particulier, elle est influencée par le **confucianisme** et le **bouddhisme**. Ceux-ci dominent la mentalité des Coréens dans la vie quotidienne.

D'après la philosophie chinoise, en particulier *King*, la notion du temps a été fondée sur les douze signes du zodiaque au Moyen-Age. Par conséquent, au lieu d'être composé de vingt-quatre heures, le jour a été divisé en douze périodes (entre 1h. et 3h., entre 3h. et 5h., etc.).

De ce fait, nous avons compté le temps d'une manière approximative et nos expressions concernant le temps gardent encore cette trace, bien que, de nos jours, nous ayons adopté la manière occidentale de mesurer le temps.

D'autre part, c'est le bouddhisme qui est enraciné dans notre structure mentale. Nous ne considérons pas, d'une manière générale, le temps sur un axe linéaire comme les Occidentaux.

La thèse essentielle que le bouddhisme nous enseigne, c'est l'idée de **métempsycose**.<sup>1</sup> Une vie passe par six étapes<sup>2</sup> :

---

<sup>1</sup> « *Samsara*, the turning of the wheel, to revolve, i.e. transmigration in the six ways, the wheel of transmigration ; the round of existence. », W.E. Soothill et al., *A Dictionary of chinese buddhist terms*, p.445.

<sup>2</sup> Morohashi Tetsuji, *Daikanwa Jiten (Dictionnaire sino-japonais)*, vol. 10, p. 11480.

Enfer (*jiok*)



Spectre affamé (*akui*)



Animal muet (*ch'uksêng*)



Démon titanique (*asura*)



Monde d'êtres humains (*inkan*)



Monde céleste (*ch'önsang*)

La vie d'un individu tourne sans cesse autour de ces étapes, jusqu'à ce qu'il entre dans le **Nirvâna** en sortant du cycle de vie. Naître est une réincarnation au prix du **Karma**, dû à la vie antérieure.

D'après cette théorie, l'idée de temps cyclique s'appuie sur le processus d'une vie humaine. Il y a toujours un lien entre le passé, le présent, et le futur, qui tournent infiniment dans un cycle. Une telle tendance ne concerne pas seulement la vie des individus, mais aussi tout ce qui existe dans l'univers. L'individu fait partie de la nature.

Pour terminer, nous ajouterons une suggestion : si la distance temporelle n'entre pas en ligne de compte en coréen, à la différence du système français, c'est en lien avec cette vision cyclique.



## 2. Récapitulation du système coréen

Dans ce chapitre, nous commencerons par évoquer le système verbal coréen en reprenant, comme outils d'analyse, les éléments que nous avons déjà présentés auparavant. Ces éléments nous permettront de définir la structure temporelle, adaptée au système linguistique du coréen.

Avant d'aborder notre travail, nous aimerions brièvement parler de la notion d'actualisation qui apparaît fréquemment tout au long de notre réflexion sur le système coréen aussi bien que français.

### ❖ Préliminaire : notion d'actualisation

Nous avons dit que la langue n'est qu'un système abstrait, demeurant dans l'esprit humain. Le discours est sa réalisation concrète. L'acte de langage est celui qui consiste à passer du niveau de langue à celui de discours. Nous nommerons cette transition **opération d'actualisation**.

D'une manière générale, chaque concept n'est qu'une simple image de ce que le locuteur perçoit dans le monde, capable d'être identifiée à une réalité. Ch. Bally affirme qu'« actualiser un concept, c'est l'identifier à une représentation réelle du sujet parlant. »<sup>1</sup>

Pour lui, un concept est « une pure création de l'esprit ». Par l'opération d'actualisation, un concept virtuel devra être concrétisé, au sens qu'il sera ancré dans une réalité quelconque. Cette thèse est probablement fondée sur l'idée qu'il existe un mouvement perpétuel à l'intérieur de l'esprit humain.

---

<sup>1</sup> Ch. Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, p. 78.

## 2.1. Les outils conceptuels

### 2.1.1. Actualisé vs non actualisé

Du point de vue temporel, nous avons établi une opposition entre [+actualisé] et [-actualisé], en nous appuyant sur la distinction entre ce qui est passé et ce qui est **non passé**.<sup>1</sup> Cette opposition porte également sur la manière dont l'état d'actualisation du procès est vu par le locuteur relativement au MP.

Maintenant, nous essayerons de réexaminer l'opposition de l'actualisé au non actualisé. Le trait [+ ou - actualisé] est marqué par le morphème */-ass-/* qui s'oppose à ceux de */-nŭn-/* et de */-kess-/* :

[+ actualisé] -----> */-ass-/*  
[- actualisé] -----> */-nŭn-/  
                                  */-kess-/**

Attaché à l'actualisé, le morphème */-ass-/* est destiné non seulement au passé mais aussi à l'état accompli dans le procès. Concernant le non actualisé, nous avons deux morphèmes différents. D'une part, la forme */-nŭn-/* indique tantôt le présent progressif, tantôt le futur, sans oublier sa valeur intemporelle.<sup>2</sup> D'autre part, la forme */-kess-/* relève principalement du mode, amalgamé avec le sens de postériorité.

Prenons des exemples pour illustrer notre exposé concernant l'opposition de l'actualisé au non actualisé :

*Ex1.a) ch'ölsu(1)ka(2) hakkyo(3)e(4) jikŭm(5) ka(6)n(7)ta(8).*

[tch'öl.shu.ga.hak.gyo.e.dzi.gŭm.ga.n.da.]

(Ch'ölsu va à l'école maintenant.)

---

<sup>1</sup> Les notions d'actualisé et de non actualisé sont appliquées aux procès, résultant de l'opération d'actualisation. Donc, nous ne nous trouvons plus sur le plan de la langue.

<sup>2</sup> Nous utilisons le terme d'intemporel, approché de la valeur d'omniprésence. Par cette valeur, les propositions sont toujours vraies indépendamment du temps.

- 1 - prénom masculin
- 2 - suf. nom.
- 3 - nom (=école)
- 4 - suf. loc.
- 5 - adv. (=maintenant)
- 6 - RV 'kata' (=aller)
- 7 - **inf. de présent-progressif / (nũ)n/ ----> présent**
- 8 - term. concl. décla.

*Ex1.b) ch'ölsu(1)ka(2) hakkyo(3)e(4) nêil(5) ka(6)n(7)ta(8).*

[tch'öl.shu.ga.hak.gyo.e.nê.il.gan.da.]

(Ch'ölsu va/ira à l'école demain.)

- 1 - prénom masculin
- 2 - suf. nom.
- 3 - nom (=école)
- 4 - suf. loc.
- 5 - nom (=demain)
- 6 - RV 'kata' (=aller)
- 7 - **inf. de présent / (nũ)n/ ----> futur**
- 8 - term. concl. décla.

*Ex1.c) ch'ölsu(1)ka(2) hakkyo(3)e(4) öje(5) ka(6)ss(7)ta(8).*

[tch'öl.shu.ga.hak.gyo.e.ö.dze.gat.ta.]

(Ch'ölsu est allé à l'école hier.)

- 1 - prénom masculin
- 2 - suf. nom.
- 3 - nom (=école)
- 4 - suf. loc.
- 5 - nom (=hier)
- 6 - RV 'kata' (=aller)
- 7 - **inf. d'aspect accompli / (a)ss/ ----> passé**
- 8 - term. concl. décla.

Voici d'autres exemples :

*Ex2.a) ch'ölsu(1)ka(2) hakkyo(3)e(4) jikũm(5) ka(6)kess(7)ta(8).*

[tch'öl.shu.ga.hak.gyo.e.dzi.gũm.ga.get.ta.]

(Ch'ölsu va, peut-être, à l'école maintenant.)

- 1 - prénom masculin
- 2 - suf. nom.
- 3 - nom (=école)
- 4 - suf. loc.
- 5 - adv. (=maintenant)
- 6 - RV 'kata' (=aller)
- 7 - **inf. de conjecture /kess/ [get] ----> présent**
- 8 - term. concl. décl.

Ex2.b) *ch'ölsu(1)ka(2) hakkyo(3)e(4) nêil(5)'ka(6)kess(7)ta(8).*

[tch'öl.shu.ga.hak.gyo.e.nê.il.ga.get.ta.]

(Ch'ölsu va/ira, peut-être, à l'école demain.)

- 1 - prénom masculin
- 2 - suf. nom.
- 3 - nom (=école)
- 4 - suf. loc.
- 5 - nom (=demain)
- 6 - RV 'kata' (=aller)
- 7 - **inf. de conjecture /kess/ [get] ----> futur**
- 8 - term. concl. décl.

Ex2.c) *ch'ölsu(1)ka(2) hakkyo(3)e(4) öje(5) ka(6)sskess(7)ta(8).*

[tch'öl.shu.ga.hak.gyo.e.ö.dze.gat.get.ta.]

(Ch'ölsu est, peut-être, allé à l'école hier.)

- 1 - prénom masculin
- 2 - suf. nom.
- 3 - nom (=école)
- 4 - suf. loc.
- 5 - nom (=hier)
- 6 - RV 'kata' (=aller)
- 7 - **inf. d'aspect accompli-conjecture /(a)sskess/ [(a)tget] ----> passé**
- 8 - term. concl. décl.

Selon les exemples énumérés ci-dessus, nous obtenons deux types de formes temporelles :

- l'un pour exprimer le présent et le futur ;
- l'autre pour exprimer le passé.

Ainsi, nous pouvons schématiser la construction du temps dans la forme verbale :

**[- actualisé]**

- ex1.a) [présent] -----> /-nŭn-/  
ex1.b) [futur] -----> /-nŭn-/<sup>1</sup>  
ex2.a) [présent] -----> /-kess-/  
ex2.b) [futur] -----> /-kess-/

**[+ actualisé]**

- ex1.c) [passé] -----> /-ass-/  
ex2.c) [passé] -----> /-asskess-/

Comme nous le voyons, nous pouvons établir une sorte de « dualité temporelle », marquée par la répartition en passé et en présent/futur, du point de vue morphologique.

C'est pourquoi nous avons proposé l'opposition de l'actualisé au non actualisé. Le premier est attaché au passé et le second, au non passé (ce dernier renfermant à la fois le présent et le futur). Dans cette circonstance, les informations concernant le temps sont, le plus souvent, marquées au moyen des noms temporels.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup>Cependant, le fait que la forme du présent marque également le futur proche est valable pour le cas du français. Ce qui est particulier en coréen, c'est que nous ne possédons pas une forme spécifique, réservée uniquement au temps futur. En général, même les variants de /-kess-/ comme /-lŭl kŏsita/ ou /-lŭla/ sont plutôt proches du mode que du temps.

<sup>2</sup> Les mots désignant *hier, aujourd'hui, demain, etc.*, font partie d'une classe de **noms** (ou **noms adverbiaux**) en coréen, tandis qu'ils appartiennent à une classe d'**adverbes** de temps en français.

### 2.1.2. Constaté vs non constaté

Nous reprendrons aussi l'opposition [+ constaté] vs [- constaté]. Celle-ci porte sur l'attitude du locuteur vis-à-vis de son énoncé. Pour cette opposition modale, nous avons choisi le mot « constaté », puisqu'il y a un certain rapprochement avec la perception du temps lui-même. Une telle idée est venue de la thèse suivante :

« Percevoir - employons le verbe puisque la perception est un acte d'un sujet - implique essentiellement qu'il y a **réaction à une situation présente** »<sup>1</sup>

Comme l'acte de percevoir présuppose une chose présente aux yeux de l'agent de cet acte, il en va de même pour l'acte de constater. Le verbe 'constater' se définit, selon le Petit Robert, comme « établir par expérience directe la vérité, la réalité de ».

Alors, pour que l'on constate un fait, au préalable, celui-ci doit être actuel. Autrement dit, ce qui est constaté doit être réel au moins dans la pensée du locuteur, identifiable à quelque chose de réel.

C'est donc ce qui est perçu par le locuteur de manière directe ou indirecte. Sinon, le locuteur ne pourrait pas être aussi sûr de son énoncé à propos des événements lointains du point de vue temporel (dans les deux sens, passé et futur) aussi bien que spatial. Le locuteur se contentera simplement d'envisager ou d'anticiper le fait dans notre conscience, sans jamais nuancer la certitude envers son énoncé.

Du point de vue morphologique, l'opposition modale, [+ constaté] vs [- constaté] correspond à la présence ou l'absence de morphème /-kess-/ :

---

<sup>1</sup> P. Fraisse, *Psychologie du temps*, p. 73.

[+ constaté] : sans /-kess-/

[- constaté] : avec /-kess-/

Dans la section précédente, nous avons parlé du morphème /-kess-/ du point de vue temporel. Quand il s'agit du non actualisé, le morphème /-kess-/ désigne le non avènement d'un fait. Nous parlerons plus loin de la question du statut de ce morphème.

Avançons ici le même morphème, /-kess-/ vers le domaine modal. En fait, si le morphème /-kess-/ n'était qu'un marqueur du temps futur, il ne pourrait pas s'associer avec le morphème /-asskess-/ comme nous l'avons vu dans la section précédente. Reprenons les exemples cités :

Ex2.b) *ch'ölsu(1)ka(2) hakkyo(3)e(4) nêil(5) ka(6)kess(7)ta(8).*

[tch'öl.shu.ga.hak.gyo.e.nê.il.ga.get.ta.]

(Ch'ölsu va/ira, peut-être, à l'école demain.)

- 1 - prénom masculin
- 2 - suf. nom.
- 3 - nom (=école)
- 4 - suf. loc.
- 5 - nom (=demain)
- 6 - RV 'kata' (=aller)
- 7 - **inf. de conjecture /kess/ [get] ----> futur**
- 8 - term. concl. décl.

Ex2.c) *ch'ölsu(1)ka(2) hakkyo(3)e(4) öje(5) ka(6)sskess(7)ta(8).*

[tch'öl.shu.ga.hak.gyo.e.ö.dze.gat.get.ta.]

(Ch'ölsu est, peut-être, allé à l'école hier.)

- 1 - prénom masculin
- 2 - suf. nom.
- 3 - nom (=école)
- 4 - suf. loc.
- 5 - nom (=hier)
- 6 - RV 'kata' (=aller)
- 7 - **inf. de conjecture /(a)sskess/ [(a)tget] ----> passé**
- 8 - term. concl. décl.

Dans ces exemples, le morphème /-kess-/ indique le procès comme envisagé à l'intérieur du locuteur. Nous ne pouvons pas encore lui donner un jugement objectivement validé.

Dans l'étude des modes de pensée, les grammairiens considèrent que ces modes sont employés de façon 'facultative' dans la phrase en coréen. Cette affirmation est due à la construction de l'opposition entre le morphème /-tǒ-/, mode **rétrospectif** et le morphème /-kess-/, mode **conjectural**, sans regarder l'opposition entre [+ ou - marqué] pour chaque morphème.

A notre avis, il est plutôt favorable d'imposer également une valeur significative au trait [- marqué], opposé au trait [+ marqué] du morphème, en refusant, (sans prétention!), d'accepter que l'emploi des modes est facultatif en coréen.

## **2.2. Perspectives de temps : épistémologique et logique**

Après avoir traité de la catégorisation sémantique du système verbal, nous découvrons que la notion de temps est toujours floue dans notre analyse. Pour cette raison, nous allons essayer de développer une autre question concernant les perspectives de temps.

La question des perspectives de temps est due au fait que la temporalité s'exprime davantage par les autres composants lexicaux en coréen. Il va de soi que la notion de temps est différemment conçue selon le cadre de réflexion. Nous trouvons donc intéressant de développer l'idée que la notion de temps pourrait être prise en considération dans deux perspectives différentes : **épistémologique** et **logique**.



### 2.2.1. Statut syntaxique des expressions de temps linguistique

Nous commencerons par observer le statut syntaxique des expressions de temps dans les schémas de phrase. En grammaire générative, la phrase se compose en syntagme nominal (SN) et syntagme verbal (SV) :  $P = SN + SV$ .

Nous pouvons y ajouter éventuellement un (ou plusieurs) syntagme(s) prépositionnel(s) (SP). Ce dernier dépend directement d'une phrase et non d'un SV. Il peut également dépendre d'un SV<sup>1</sup> :

$$P = SN + SV + SP$$

ou

$$P = SN + SV$$

$$SV = V + SP$$

Le SP, soit de temps, soit de lieu a pour fonction d'ancrer le fait dans une situation spatio-temporelle déterminée. Pour notre cas, nous avons voulu mentionner que la localisation temporelle est explicitement marquée au moyen des expressions de temps, faisant partie du domaine lexique. Passons maintenant à la distinction des informations temporelles dans les niveaux soit de la phrase, soit du procès.

### 2.2.2. Temps de phrase et temps de procès

Sans aucun doute, nous vivons dans le temps, de sorte que nos expériences de tout genre restent en contact permanent avec le temps. En langue, nous possédons plusieurs manières d'exprimer le temps.

---

<sup>1</sup> Parfois, le statut de SP provoque l'ambiguïté sémantique. Prenons un exemple.

$P =$  Rémy regarde les fleurs du balcon.

Cette phrase est ambiguë selon que le syntagme prépositionnel (du balcon) est complément de la phrase ou complément d'un autre SN (les fleurs). Celui-ci est complément du verbe.

M. Galmiche, *Sémantique linguistique et logique*, p. 13.

Du point de vue lexical, il n'y aurait pas de grande différence entre les langues particulières, bien évidemment à condition que ces langues connaissent les notions de temps équivalentes : le passé, le présent et le futur.<sup>1</sup>

Par contre, sa construction grammaticale n'est pas entièrement parallèle à la vision du temps que l'on conçoit. Le temps grammatical est la forme « intériorisée » dans notre système de pensée, pour que nous puissions l'employer d'une façon inconsciente. C'est dans cette partie-là que nous pourrions puiser la spécificité pour chaque langue.

En particulier, comme nous l'avons dit, il est difficile, pour nous, d'admettre le temps futur comme temps réellement existant. Il faut éviter de le comparer avec le temps passé. Un événement passé est un événement actuel et unique, qui demeure dans la mémoire.

Il n'en va pas de même pour le cas du futur. Par un événement futur, incapable d'être déterminé, nous manifestons moins une affirmation de son avènement que celle de son éventualité.

Quant à la distinction entre le temps de phrase et celui de procès, il s'agit, avant tout, du temps linguistique. Il nous semble que la perception du temps se construirait du point de vue épistémologique, alors que sa représentation grammaticale se développerait du point de vue logique.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> A consulter chapitre IV. 2.2.2.2 (dans la deuxième partie) !

<sup>2</sup> Cette hypothèse repose sur l'opposition entre la lexicalisation et la grammaticalisation. Les éléments lexicaux sont un ensemble de mots pour exprimer nos idées, tandis que les éléments grammaticaux reflètent notre système de pensée.

Les deux notions, lexicalisation et grammaticalisation, se trouvent dans la sémantique cognitive de G. Lakoff, intitulé *Women, Fire and Dangerous things – What categories Reveal about the mind*, traduction coréenne, p. 390-393.

A notre avis, en coréen, l'indication temporelle s'opérerait au niveau des circonstants de la phrase (SP) et non du procès (SV).<sup>1</sup> Le procès ne participe que de façon implicite à la mise en ordre des événements.

Ces arguments nous permettent d'expliquer pourquoi l'indication temporelle dépend plutôt du domaine lexical ou du contexte.<sup>2</sup> Et c'est pourquoi les linguistes considèrent que l'aspect l'emporte sur le temps dans le syntagme verbal du coréen.

---

<sup>1</sup> « Ce temps langagier implique non seulement la continuité de la "ligne" du temps découpable en intervalles et en points, mais aussi une dissociation entre le temps d'une part et l'événement d'autre part, qui correspond tout à fait à la distinction grammaticale entre les circonstances et le procès proprement dit. », J-P CONFAIS, *Temps, mode, aspect*, p. 125.

<sup>2</sup> Ici, l'« indication temporelle » ne devrait plus être une question logique mais épistémologique à l'égard de la conception du temps.

### 3. Esquisse d'une schématisation du système coréen

#### ❖ Préliminaire : Approche logico-sémantique

D'une manière générale, la phrase est une représentation concrète de faits ou d'idées, construite à partir des règles conventionnelles. Bien que celles-ci soient censées être une sorte de « moule », il existe plusieurs manières d'exprimer une idée. De même, la forme linguistique peut aussi contenir plusieurs sens possibles.<sup>1</sup>

Néanmoins, à la différence de l'étude des formes, le traitement sémantique de la phrase n'est pas facile à aborder en raison de la nature du sens elle-même. Voyons le point de vue de E. Benveniste sur la question de la forme et du sens :

« Les manifestations du sens semblent aussi libres, fuyantes, imprévisibles, que sont concrets, définis, descriptibles, les aspects de la forme. »<sup>2</sup>

Etant donné que le sens est peu concevable de façon régulière, nous avons du mal à construire des théories sémantiques. Or, la logique s'intéresse aux relations entre des entités qui se trouvent dans l'univers. Elle formalise ce type de mise en relation, en construisant des propositions :

« A l'origine, la logique est une réflexion sur les opérations effectives de la pensée. Elle analyse nos raisonnements usuels, tels qu'ils se présentent dans leur expression verbale, pour dégager les règles qui assurent leur validité. »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> « Signifier, dans un son prononcé ou écrit, n'est pas autre chose qu'exciter une idée liée à ce son dans notre esprit en frappant nos oreilles ou nos yeux. », Arnauld et Nicole, *La Logique ou l'art de penser*, p. 130.

<sup>2</sup> E. Benveniste, *Ibid.*, p. 216.

<sup>3</sup> R. Blanché, *Introduction à la logique contemporaine*, p. 18.

A partir d'une expression bien formée, appelée **proposition** selon le terme de la logique, nous arrivons à calculer une valeur de vérité. Ainsi la proposition est considérée comme « véhicule de la valeur de vérité ». <sup>1</sup> Par exemple, voyons une proposition telle que :

P = *Il est arrivé un incendie dans mon quartier.*

Cette proposition est vraie, si et seulement si l'incendie est effectivement survenu dans mon quartier, de sorte que le pompier y est venu et ainsi de suite. Quoique la trace de l'incendie soit tout effacée quelques jours après l'accident, nous affirmons que sa valeur de vérité est toujours valide.

Néanmoins, la vérité n'est pas une notion absolue mais relative au domaine où nous nous trouvons. Par exemple, la **vérité logique** ne signifiera pas de la même manière que la **vérité linguistique**. La première vérité ne s'occupe pas du contenu sémantique dans une proposition à calculer. <sup>2</sup>

Par contre, il nous semble que la deuxième vérité s'approche de l'étude sémantique. Autrement dit, la sémantique traite le sens de la phrase, qui est un « lieu des conditions de vérité » :

« un énoncé a du sens dès lors qu'il est possible d'énumérer les conditions dans lesquelles il peut être déclaré vrai et, conséquemment, dans lesquelles il peut être déclaré faux. » <sup>3</sup>

Pour essayer de comprendre le rapport entre sens et vérité, reprenons l'exemple présenté plus haut. Nous avons posé certaines conditions de vérité selon lesquelles cette phrase est vraie.

---

<sup>1</sup> M. Tutescu, *Précis de sémantique française*, p. 54.

<sup>2</sup> « ..., quelle que soit cette matière, le raisonnement sera bon, parce que sa validité ne dépend que de la forme du moule, qui demeure invariante. », R. Blanché, *Introduction à la logique contemporaine*, p. 12.

<sup>3</sup> R. Martin, *Pour Une Logique du sens*, p. 23.

Pourtant, dans le cas contraire, c'est-à-dire s'il n'est pas arrivé d'incendie dans mon quartier, la phrase ne changera pas de sens. Seulement, les conditions de vérité ne sont pas validées dans l'univers réel, et c'est un mensonge. Il y a un lien logique entre le fait et ses conditions de vérité.

Il nous semble que la notion de sens consiste à révéler un lien interne entre les composants linguistiques, tandis que celle de vérité apparaît dans un contexte où l'on est capable de juger la proposition.

Etant consciente de certaines limites, nous pourrions maintenant reconsidérer la schématisation du système verbal et faire des commentaires, en y introduisant d'autres éléments, s'il est nécessaire.

### **3.1. Mise au point**

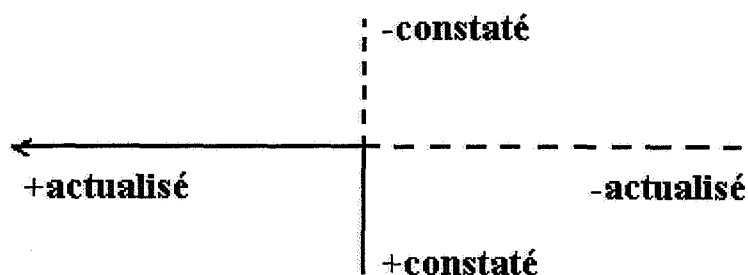
Nous avons proposé deux oppositions pour définir la structure temporelle en coréen :

- **actualisé vs non-actualisé**
- **constaté vs non-constaté**

Pour la première opposition, effectuée sur le plan temporel, nous avons distingué ce qui est passé ([+actualisé]) de ce qui n'est pas encore passé ([-actualisé]). Une telle opposition temporelle est une préoccupation principale dans la mise en discours.

Nous pensons que l'opposition modale prend une place secondaire, vu les formes morphologiques moins développées. Nous avons déjà mentionné que les modes de pensée, c'est-à-dire mode rétrospectif (*/-tǒ-/*) et mode conjectural (*/-kess-/*), ne sont représentés que par [+ ou - marqué].

Essayons, maintenant, d'esquisser un schéma de la structure temporelle du coréen, en nous appuyant sur ces deux oppositions comme ceci :



[Figure] 23. Essai de structuration du temps en coréen

Nous en obtiendrons quatre parties possibles suivant la manière d'associer entre ces traits :

1. [+actualisé] + [+constaté]
2. [+actualisé] + [-constaté]
3. [-actualisé] + [+constaté]
4. [-actualisé] + [-constaté]

Prenons un verbe comme *johahata* (=aimer) pour illustrer ce schéma :

<i>johahay-össkess-ta</i> aurai(s) aimé	<i>johaha-kess-ta</i> aimerai(s)
<i>johahay-öss-ta</i> aimai(s), ai aimé	<i>johaha-n-ta</i> aime

[Figure] 24. Application concrète de la structure temporelle coréenne

Néanmoins, ces types de formes verbales peuvent se situer à des époques différentes : passée, présente et future. Nous proposerons une catégorisation plus complète des valeurs :

1. [+actualisé] + [+constaté] : /-ass-/  
-----> **[passé] / [présent] / [futur]**
2. [+actualisé] + [-constaté] : /-ass-/ + /-kess-/  
-----> **[passé] / [présent] / [futur]**
3. [-actualisé] + [+constaté] : /-nŭn-/  
-----> **[présent] / [futur]**
4. [-actualisé] + [-constaté] : /-kess-/  
-----> **[présent] / [futur]**

Comme nous l'avons vu, du point de vue morphologique, le système temporel coréen contient en principe trois morphèmes simples (/ -ass-/, / -nŭn-/ et / -kess-/) et un morphème composé (/ -asskess-/).<sup>1</sup> Le trait [+actualisé] peut s'attacher à un événement passé, présent ou futur, si cet événement est en état accompli, quel qu'il soit le temps.

En revanche, il semble évident que le trait [-actualisé] ne se réfère qu'à des événements qui sont en état non accompli. Du point de vue temporel, ces événements devront se localiser au présent ou au futur. Nous allons voir les schémas plus en détail.

### 3.2. Explication des schémas proposés

Dans la section précédente, nous avons établi des schémas de manière simple. Nous essayerons d'expliquer chaque schéma en l'illustrant par des exemples. Globalement, nous diviserons cette présentation en deux parties selon l'état d'actualisation du procès.

---

<sup>1</sup> Nous n'avons pas ici mentionné les morphèmes /-assŏss-/ et /-tŏ-/ que nous avons expliqués dans la première partie, puisque ces deux morphèmes n'ont aucun lien avec le temps futur que nous voulons étudier.



D'une part, les morphèmes /-ass-/ et /-asskess-/, présentés respectivement dans les deux premières catégories, peuvent désigner des procès passés, présents et futurs. D'autre part, les morphèmes /-nũn-/ et /-kess-/ sont employés pour le présent ou pour le futur.

### 3.2.1. [+actualisé] + [+constaté] : /-ass-/

Le morphème /-ass-/ a pour valeur fondamentale l'[+actualisé]. Ce morphème permet au locuteur de poser le fait comme actuel. Etant donnée la particularité de notre système verbal, il n'est pas surprenant que la valeur d'actualisé se mêle avec l'aspect accompli.<sup>1</sup>

Par conséquent, quand il s'agit d'un événement futur/accompli, nous devons avoir recours à un autre élément de l'énoncé ou au contexte pour mieux saisir la localisation temporelle.

- I. Accompli--> [passé]  
                  [présent]  
                  [futur]
- II. Antériorité ---> [passé]

#### I. /Accompli/

-na(1)nũn(2) õje(3) kũ(4) ch'êk(5)ũl(6) ta(7) ilk(8)õss(9)ta(10).  
(passé)

[na.nũn.õ.dze.gũ.tch'ê.gũl.da.il.gõt.ta.]

(Hier, j'ai tout lu ce livre.)

- 1 - Pron. pers. 1<sup>er</sup>. sing.
- 2 - suf. nom.
- 3 - nom (=hier)
- 4 - adj. dét.
- 5 - nom (=livre)
- 6 - suf. acc.
- 7 - adv. (=tout)

---

<sup>1</sup> Selon le contexte ou le sémantème verbal, le morphème, /-ass-/ peut signifier l'action terminée ou son résultat continu.

8 - RV 'ilka' (=lire)

9 - inf. d'aspect accompli /öss/ [öt]

10 - term. concl. décla.

- jikŭm(1) mak(2) kich'a(3)ka(4) ttõna(5)ss(6)ta(7). (présent)

[dzi.gŭm.mak.gi.tch'a.ga.tõ.nat.ta.]

(Le train vient de partir maintenant.)

1 - adv. (=maintenant)

2 - adv. (=tout de suite)

3 - nom (=train)

4 - suf. nom.

5 - RV 'ttõnata' (=partir)

6 - inf. d'aspect accompli /(a)ss/ [(a)t]

7 - term. concl. décla.

- ije(1) nêil(2)imyõn(3) kkŭt'na(4)ss(5)ta(6). (futur)

[i.dze.nê.il.i.myõn.kŭt.nat.ta.]

(A présent, nous aurons terminé demain.)

1 - adv. (= à présent)

2 - nom (=demain)

3 - suf. conj.

4 - RV 'kkŭt'nata' (=terminer)

5 - inf. d'aspect accompli /(a)ss/ [(a)t]

6 - term. concl. décla.

## II. /Antériorité/

- kŭ(1)nŭn(2) jaknyõn(3)e(4) mikuk(5)e(6) ka(7)ss(8)ta(9).

[gŭ.nŭn.dzak.nyõn.e.mi.guk.e.gat.ta.]

(L'année dernière, il est allé aux Etats-Unis.)

1 - pron. pers. 3<sup>e</sup>. masc. sing.

2 - suf. nom.

3 - nom (=année dernière)

4 - suf. de temps

5 - nom de pays

6 - suf. loc.

7 - RV 'kata' (=aller)

8 - inf. d'aspect accompli /(a)ss/ [(a)t]

9 - term. concl. décla.



- 1 - pron. pers. 3<sup>e</sup>. masc. sing.
- 2 - suf. nom.
- 3 - adv.(= en ce moment)
- 4 - nom de ville
- 5 - suf. loc.
- 6 - RV 'toch'akhata' (=arriver)
- 7 - **inf. d'aspect accompli + conjecture /össkess/ [ötget]**
- 8 - term. concl. décla.

- *kũ(1)nũn(2) nêil(3) imamttêjjũm(4) il(5)ũl(6) ta(7)  
kkũt' nê(8)sskess(9)ta(10). (futur)*

[gũ.nũn.nê.il.i.mam.tê.tzũm.i.lũl.da.kũt.nê.t.get.ta.]

(Demain à la même heure, il aura, peut-être, tout terminé son travail.)

- 1 - pron. pers. 3<sup>e</sup>. masc. sing.
- 2 - suf. nom.
- 3 - nom (=demain)
- 4 - adv. (=à la même heure)
- 5 - nom (=travail)
- 6 - suf. acc.
- 7 - adv. (=tout)
- 8 - RV 'kkũt' nêta' (=terminer)
- 9 - **inf. d'aspect accompli + conjecture /(õ)sskess/ [(õ)tget]**
- 10 - term. concl. décla.

### 3.2.3. [-actualisé] + [+constaté] : /-nũn-/

Quand nous avons discuté le morphème /-nũn-/ dans la première partie, nous avons déclaré qu'il marque souvent l'action en cours, simultanément à la référence temporelle. En règle générale, il est vraisemblable que le morphème /-nũn-/ indique à la fois l'aspect progressif et le temps présent. Cette idée provient du fait que ce morphème coréen n'apparaît que dans le verbe proprement dit, c'est-à-dire le « verbe de mouvement ».

En fait, nous l'utilisons fréquemment quand il s'agit d'un événement à venir. Dans la mesure où les deux valeurs, l'aspect progressif et le temps présent s'attachent au réel, à notre avis, un événement non actualisé peut être considéré comme actuel, à condition que le locuteur ait une certitude envers son énoncé.

Dans ce sens, nous envisageons que c'est un « fait constaté ». Néanmoins, il n'est pas nouveau de voir que le présent remplace le futur aussi bien en coréen qu'en français. Nous discuterons plus loin cette question.

IV. Progressif - [présent]

V. Postériorité - [futur]

VI. Intemporel.

#### IV. /Progressif/

- *haksêng(1)tŭl(2)ŭn(3) jikŭm(4) tosŏkwan(5)esŏ(6)*  
*ch'êk(7)ŭl(8) ilk(9)nŭn(10)ta(11).*

[hak.shêng.dŭ.lŭn.dzi.gŭm.do.shŏ.kwan.e.shŏ.tch'ê.gŭl.il.gŭn.da.]

(Les étudiants lisent le livre à la bibliothèque en ce moment.)

- 1 - nom (=étudiant)
- 2 - suf. de pluriel
- 3 - suf. nom.
- 4 - adv. (=en ce moment)
- 5 - nom (=bibliothèque)
- 6 - suf. loc.
- 7 - nom (=livre)
- 8 - suf. acc.
- 9 - RV 'ilkta' (=lire)
- 10 - **inf. présent progressif /nŭn/**
- 11 - term. concl. décla.

- *tongsêng(1)ŭn(2) ch'angmun(3)ŭl(4) tat(5)nŭn(6)ta(7).*

[dong.shêng.ŭn.tch'ang.mu.nŭl.dat.nŭn.da.]

[Mon frère referme la fenêtre.] (*L'Empyrée*, p.13.)

- 1 - nom (=frère)
- 2 - suf. nom.
- 3 - nom (=fenêtre)
- 4 - suf. acc.
- 5 - RV 'tatta' (=fermer)
- 6 - **inf. présent progressif /nŭn/**
- 7 - term. concl. décla.

## V. /Posteriorité/

*kũ(1)nũn(2) nêil(3) ga(4)n(5)ta(6).*

[gũ.nũn.nê.il.gan.da.]

(Il part demain.)

- 1 - pron. pers. 3<sup>e</sup>. masc. sing.
- 2 - suf. nom.
- 3 - nom (=demain)
- 4 - RV 'kata' (=partir)
- 5 - **inf. de présent /nũn/** ---> **futur**
- 7 - term. concl. décl.

## VI. /Intemporel/

*- tal(1)i(2) jiku(3)wi(4)lũl(5) to(6)n(7)ta(8).*

[dal.i.dzi.gu.wi.lũl.don.da.]

(La lune tourne au-dessus du soleil.)

- 1 - nom (=lune)
- 2 - suf. nom.
- 3 - nom (= terre)
- 4 - nom (=haut)
- 5 - suf. acc.
- 6 - RV 'tolta' (=tourner)
- 7 - **inf. intemporel /nũn/**
- 8 - term. concl. décl.

### 3.2.4. [-actualisé] + [-constaté] : /-kess-/

En ce qui concerne le morphème /-kess-/, il peut exprimer non seulement des événements en cours, mais aussi à venir. Rappelons que ce morphème perd plus ou moins sa valeur temporelle, en ne retenant que la valeur modale. Autrement dit, c'est un fait qui n'est pas confirmé par le locuteur au moment de parole. Ce dernier n'a aucun moyen de l'assumer, puisque le fait est fondé sur son jugement subjectif.

En ce qui concerne les événements à venir, la valeur temporelle est difficilement séparable de la valeur modale. Nous développerons ce point dans le chapitre suivant.

VII. Simultanéité - [présent]

VIII. Postériorité - [futur]

### VII. /Simultanéité/

- *jikŭm(1) kohyang(2)enŭn(3) kkoch'(4)tŭl(5)i(6)*  
*manpalha(7)kess(8)ji(9).* (présent)

[dzi.gŭm.go.hyang.e.nŭn.kot.dŭ.li.man.bal.ha.get.dzi.]

(En ce moment, les fleurs sont épanouies dans mon pays natal.)

- 1 - adv. (=en ce moment)
- 2 - nom (=pays natal)
- 3 - suf. loc.
- 4 - nom (=fleur)
- 5 - suf. de pluriel
- 6 - suf. nom.
- 7 - RV 'manpalhata' (=épanouir)
- 8 - **inf. de conjecture /kess/ [get] ----> présent**
- 9 - term. concl. décla.

### VIII. /Postériorité/

- *onŭl(1) nalssi(2)lŭl(3) po(4)ni(5), nêil(6)ŭn(7)*  
*nun(8)i(9) o(10)kess(11)ta(12).* (futur)

[o.nŭl.nal.si.lŭl.bo.ni.nê.il.ŭn.nun.i.o.get.ta.]

(Quand je regarde le temps d'aujourd'hui, il neigera demain.)

- 1 - nom (=aujourd'hui)
- 2 - nom (=temps)
- 3 - suf. acc.
- 4 - RV 'pota' (=regarder)
- 5 - suf. conj. de cause
- 6 - nom (=demain)
- 7 - suf. nom.
- 8 - nom (=neige)
- 9 - suf. nom.
- 10 - RV 'ota' (=venir)
- 11 - **inf. de conjecture /kess/ [get] ----> futur**
- 12 - term. concl. décla.

### 3.3. Elaboration de l'analyse

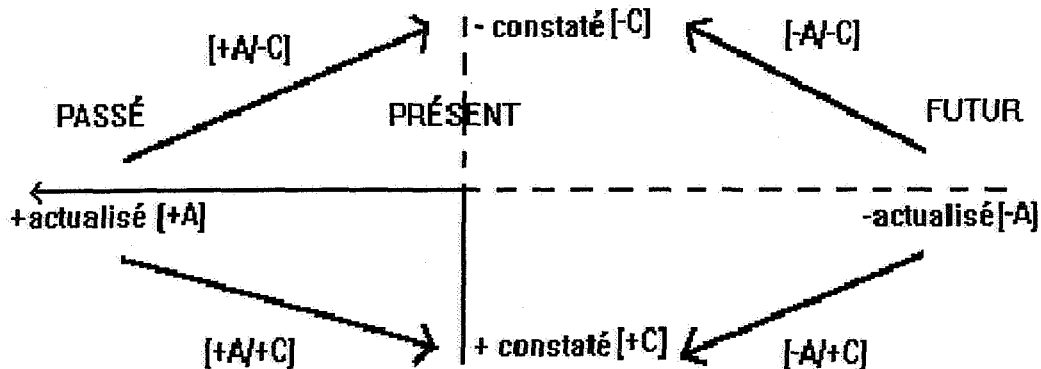
Jusqu'à maintenant, nous avons essayé de clarifier les oppositions sémantiques au sein du système verbal coréen, en imaginant que la forme, apparemment simple, y recèlerait une structure sémantique plus compliquée. Cette tentative nous permet de définir les éléments explicatifs, bien qu'elle ne soit pas suffisante pour l'élucider.

#### 3.3.1. Présentation du schéma approfondi

Dans le chapitre précédent, nous avons développé les traits distinctifs [+/- actualisé] (+/- A) et [+/- constaté] (+/- C). Commençons par les poser sur deux axes. D'une part, un axe horizontal qui est l'axe du temps, manifesté par le trait [+/- actualisé].

D'autre part, un axe vertical au moyen duquel nous représenterons l'opposition modale, [+/- constaté]. Maintenant, nous allons affiner cette catégorisation, en relation avec la perception du temps.

D'abord, nous indiquerons trois notions de temps sur le schéma proposé auparavant, pour examiner le rapport de ces oppositions avec le temps :

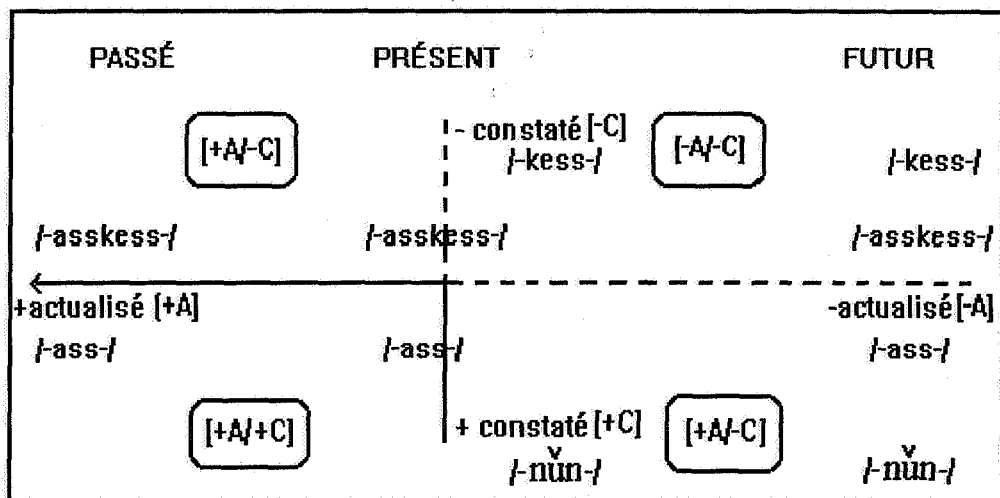


[Figure] 25. Schématisation du rapport temps-aspect-mode en coréen



- I. [+A/+C] [passé] ----- « accompli/posé »  
                   [présent/futur] ---- « accompli/posé »
- II. [+A/-C] [passé] ----- « accompli/supposé »  
                   [présent/futur] ---- « accompli/supposé »
- III. [-A/+C] [présent] ----- « non accompli/posé »  
                   [futur] ----- « non accompli/posé »
- IV. [-A/-C] [présent] ----- « non accompli/supposé »  
                   [futur] ----- « non accompli/supposé »

A travers de cette schématisation du système verbal, nous aboutirons à mettre en place, sur le schéma proposé, les morphèmes concernés en prenant en considération le rapport entre les trois paramètres : temps, aspect et mode.



[Figure] 26. Réalisation des morphèmes temps-aspect-mode sur ce schéma proposé

### 3.3.2. Commentaires

Le schéma que nous avons exposé ci-dessus appelle quelques commentaires. Cela pourrait être une mise en œuvre pour prouver ce que nous avons développé à propos du système verbal coréen.

D'abord, nous remarquons que l'opposition [+/- A] est plus complexe que celle de [+/- C]. Car le trait [+/- A] concerne à la fois le temps et l'aspect,

sans contredire l'idée que l'aspect l'emporte sur le temps dans le système coréen. Il s'ensuit que cette remarque rejoint l'idée de temps-aspect, proposée par S. D. Kim. Reprenons une partie de l'extrait :

« Les suffixes coréens de temporalité ont des traits de temporalité implicite et d'aspect (explicite). (...) C'est par cette implicite que nous appellerons ce phénomène 'temps-aspect'. Donc, on devra faire l'étude de la langue coréenne du point de vue du temps-aspect. »<sup>1</sup>

Pour nous, l'opposition [+/- A] résulte d'un découpage du temps conçu et ses valeurs contiennent plusieurs effets de sens, produits en fonction du sémantème verbal ou du contexte, etc. Evidemment, notre point de vue ne contredit point l'idée de temps-aspect citée.

Ensuite, en ce qui concerne [+/- C], nous avons donné d'autres termes dans la classification : **posé** et **supposé**, à la place de constaté et non constaté. Nous avons dit que le constaté présuppose le fait réellement existant, même dans notre mémoire, comme dans le cas du fait passé. Il serait possible de dire « supposé constaté ».

Mais il nous semble que les deux mots de l'expression 'supposé constaté' sont déjà en relation contradictoire. Nous mettons donc plutôt, tout simplement, le posé et le supposé.

Le fait posé est celui qui est constaté, donc ne restant plus à l'intérieur du locuteur. Le terme 'posé' est utilisé au sens que le locuteur prend la responsabilité de son énoncé.

Par contre, le fait supposé concerne ce qui est construit par la pensée du locuteur et n'est pas encore réellement constaté. Il se peut que le fait lui-

---

<sup>1</sup> Kim Suk-Deuk, « Le temps et l'aspect de la langue coréenne », in *Han-Pul yŏnku* (Etude du coréen et du français), p. 142.

même soit déjà dans la réalité, mais non pas encore dans l'univers du locuteur, comme dans le cas du fait dit actualisé.

Donc, en s'associant avec [+A], le supposé signifie la 'non constatation' de l'événement chez le locuteur au moment de parole, quel que soit le temps de l'événement.

Enfin, nous considérerons, pour le moment, que la partie [-A/-C], marquée par les deux lignes discontinues, sera caractérisée comme **domaine virtuel**, tandis que celle de [-A/+C], comme **domaine actuel**.<sup>1</sup> Nous le développerons dans le chapitre suivant, pour analyser la formation du temps futur en coréen.

Avant de terminer, nous aimerions réfléchir aux raisons pour lesquelles il existe souvent des ambiguïtés temporelles dans la phrase en coréen, nécessitant le recours au contexte ou à des éléments lexicaux.

### 3.3.3. La question de l'ambiguïté du temps

Finalement, après notre analyse du système temporel coréen, nous admettons que la localisation temporelle des événements peut entraîner l'ambiguïté sémantique. Comme nous l'avons dit, nous devons recourir aux autres composants de la phrase ou au contexte pour lever une telle ambiguïté.

Les linguistes coréens ont déjà suggéré que l'étude du temps doive être effectuée dans la pragmatique, en soulignant particulièrement l'importance du contexte. Pour commencer, nous développerons deux facteurs envisageables :

- la flexibilité du point de repère
- la prédominance de l'aspect

---

<sup>1</sup>Rappelons que nous avons déjà proposé les notions d'univers virtuel et d'univers actuel dans la deuxième partie. (Voir chapitre V, 3.4.)

### 3.3.3.1. Ambiguïté causée par la flexibilité du point de repère

En coréen, il est parfois difficile de déterminer le point de repère. Il peut être soit le moment de parole, soit celui de l'événement. Si celui-ci relève du temps relatif pour des phrases complexes en français, il ne l'est pas nécessairement en coréen. Prenons un exemple<sup>1</sup> :

- *kũ(1)nũn(2) ch'õngsoha(3)nũn(4) salam(5)ũl(6) ttêl(7)yõss(8)ta(9).*

[*gũ.nũn.ch'õng.so.ha.nũn.sha.ram.ũl.tê.ryõt.ta.*]

[Il a frappé la personne qui nettoyait.]<sup>2</sup>

1 - pronom pers. 3<sup>ème</sup> sing. masc.

2 - cas nom.

3 - radical du verbe '*ch'õngsohata*' (=nettoyer)

**4 - suffixe relatif du présent /nũn/**

5 - nom (= personne)

6 - cas acc.

7 - RV '*ttêlita*' (=frapper)

**8 - suffixe du passé /õss/[õt]**

9 - term.concl. décla.

Dans cet exemple, la proposition principale est une action passée par rapport au moment de parole. La subordonnée peut être interprétée de deux manières différentes. D'une part, quelqu'un était en train de nettoyer au moment où il a été frappé. C'est un fait présent par rapport au moment d'événement, qui est le passé.

D'autre part, celui qui a été frappé travaille actuellement comme nettoyeur. Il se peut donc qu'il n'ait pas été en train de nettoyer à ce moment-là. C'est un fait présent par rapport au moment de parole et non pas à celui d'événement.

Dans les phrases complexes, une difficulté de ce genre est fréquente en coréen. D'autant plus que la concordance grammaticale du temps entre les

---

<sup>1</sup> K.S. Nam, « Sur le moment de repère fondamental dans le temps coréen », p. 46.

<sup>2</sup> Ou [il a frappé celui qui est nettoyeur.]

procès ne s'effectue pas selon la distance temporelle entre le moment des événements et celui de parole.

### 3.3.3.2. Ambiguïté causée par la prédominance de l'aspect

En coréen, il est fréquent que la forme verbale porte plus la valeur aspectuelle que la valeur temporelle. Ainsi le même morphème */-nŭn-/*, **invariable** du point de vue formel, indique le temps présent ou futur (simultanéité ou postériorité par rapport au moment de parole) dans les phrases simples, comme nous l'avons vu dans les sections précédentes.

Ce morphème marque également la simultanéité ou la postériorité de deux événements, indépendamment de la localisation temporelle. Dans cette circonstance, c'est-à-dire où plus de deux événements se succèdent, la localisation temporelle est marquée par la phrase principale relativement au MP.

Pour l'illustrer par des exemples, commençons par une phrase simple :

*Ex.a) kŭ(1)nŭn(2) hakkyo(3)e(4) ka(5)n(6)ta(7).*

[gŭ.nŭn.hak.gyo.e.gan.da.]

[Il va à l'école]

1 - pronom pers. 3<sup>e</sup>. masc. sing.

2 - cas nom.

3 - nom (=école)

4 - postposition locative (=à)

5 - radical du verbe 'kata' (=aller)

6 - **inf. de présent progressif /-(nŭ)n/**

7 - term.concl. décl.

Dans cet exemple, le morphème */-nŭn-/* indique un événement en cours au moment de parole, considéré comme marqueur du présent progressif.

En revanche, il en va autrement pour les phrases complexes. Lorsque ce morphème apparaît dans une phrase subordonnée, il signifie la simultanéité par rapport au moment de l'événement principal, celui-ci devenant le point de repère :

i) Lorsque le procès de la phrase principale se localise au présent (ou le moment de parole) :

*Ex.b) kũ(1)nũn(2) hakkyo(3)e(4) ka(5)n(6)ta(7)ko(8) nêke(9)  
malha(10)n(11)ta(12).*

[gũ.nũn.hak.gyo.e.gan.da.go.nê.ge.mal.han.da.]

[Il me dit qu'il va à l'école.]

- 1 - pronom pers. 3<sup>e</sup>. masc. sing.
- 2 - cas nom.
- 3 - nom (=école)
- 4 - postposition locative (=à)
- 5 - radical du verbe 'kata' (=aller)
- 6 - **inf. de présent / (nũ)n/** ----> **simultanéité**
- 7 - term.concl. décl.
- 8 - suffixe conjonctif citationnel
- 9 - cas dat.
- 10 - radical du verbe 'malhata' (=dire, parler)
- 11 - **inf. de présent progressif / (nũ)n/**
- 12 - term. concl. décl.

ii) Lorsque le procès de la phrase principale se localise au temps passé par rapport au moment de parole :

*Ex.c) kũ(1)nũn(2) hakkyo(3)e(4) ka(5)n(6)ta(7)ko(8) nêke(9)  
malha(10) yõss(11)ta(12).*

[gũ.nũn.hak.gyo.e.gan.da.go.nê.ge.mal.ha.yõt.ta].

[Il m'a dit qu'il allait à l'école.]<sup>1</sup>

- 1 - pronom pers. 3<sup>e</sup>. masc. sing.
- 2 - cas nom.
- 3 - nom (=école)
- 4 - postposition locative (=à)
- 5 - radical du verbe 'kata' (=aller)
- 6 - **inf. de présent / (nũ)n/** ----> **simultanéité ou postériorité**

<sup>1</sup> Dont les interprétations possibles sont : [allait, était en train d'aller, irait]

- 7 - term. concl. décla.
- 8 - term. conj. citationnel
- 9 - cas dat.
- 10 - radical du verbe 'malhata' (=dire, parler)
- 11 - inf. de passé /öss/ [öt]
- 12 - term. concl. décla.

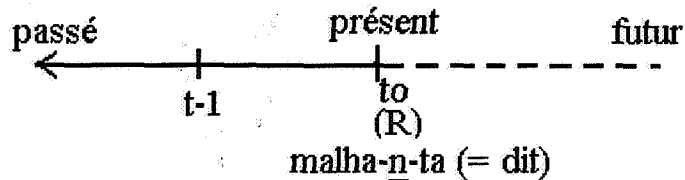
Nous allons maintenant schématiser ces deux exemples :

Ex.b) *kũ-nũn hakkyo-e ka-n-ta-ko nê-ke malha-n-ta.*

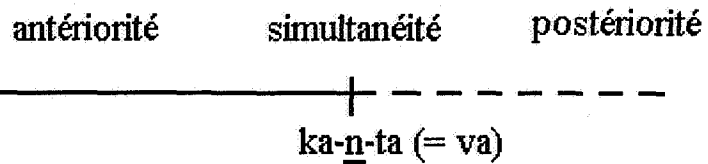
[gũ.nũn.hak.gyo.e.gan.da.go.nê.ge.mal.han.da.]

[Il me dit qu'il va à l'école.]

<phrase principale>



<phrase subordonnée>

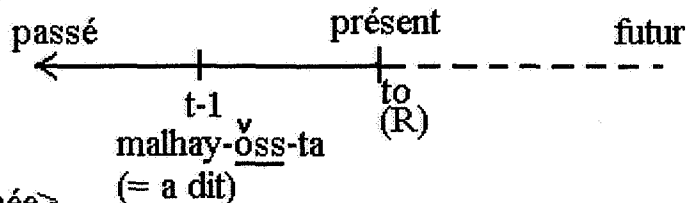


Ex.c) *kũ-nũn hakkyo-e ka-n-ta-ko nê-ke malhay-öss-ta.*

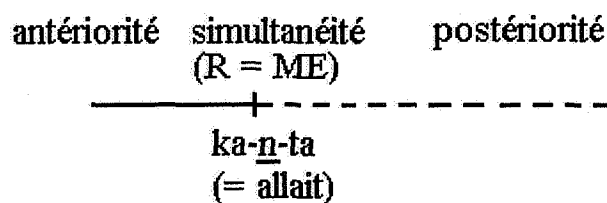
[gũ.nũn.hak.gyo.e.gan.da.go.nê.ge.mal.ha.yöt.ta.]

[Il m'a dit qu'il allait à l'école.]

<phrase principale>



<phrase subordonnée>



[Figure] 27. Ambiguïté temporelle causée par la prédominance d'aspect en coréen

A travers les deux derniers exemples, nous observons que le morphème */-nŭn-/* (présenté par la forme verbale */kanta/* sur ces deux figures), invariable quel que soit le temps, ne marque que la simultanéité par rapport au moment de repère.

Dans ces phrases complexes, le procès de la principale seule assume la localisation temporelle de la phrase entière. En prenant le morphème */-nŭn-/* comme exemple, nous avons essayé d'expliquer que l'ambiguïté causée par la prédominance de l'aspect devrait être prise en considération sur le plan d'énonciation.

### 3.4. En guise de conclusion

D'une manière régulière, notre analyse a commencé par le traitement des morphèmes, ayant rapport avec le temps, l'aspect et le mode. Nous avons suggéré que l'on pourrait approcher plus facilement notre sujet, en accordant aux formes une valeur de base (présent, passé et futur) plutôt qu'en exigeant de les fixer par les catégories grammaticales, nommées si superficiellement mode, aspect, temps.

Dans le cas du coréen, dont le système verbal est à la fois si flou et si complexe, les morphèmes, - au moins concrètement saisissables -, nous empêchent de nous égarer dans notre recherche. Pour cela, nous avons été obligés de décrire les formes morphologiques représentatives<sup>1</sup> : */-ass-/*, */-nŭn-/* et */-kess-/*, */-asskess-/*, pour aborder notre question principale.

---

<sup>1</sup> Nous suggérons que le mot « représentatif » pourrait impliquer certaines variantes pour chaque forme en question. Par exemple, s'agissant du temps futur, le morphème *'-kess-'* sera, pour nous, censé représentatif parmi des morphèmes comme *'-lŭl kŏs ita'*, *'-lila'*.



Notons aussi qu'une telle tendance prouve également qu'il est difficile de séparer clairement ces trois catégories grammaticales en coréen : mode, temps et aspect. Maintenant, en guise d'analyse comparative, nous allons spécifier notre champ de réflexion concernant les **expressions d'événements à venir en coréen et en français.**